

Plan d'actions alpin pour la conservation du tétras-lyre et de ses habitats 2017 -2022

Bilan 2020





SOMMAIRE

RAPPELS.....	4
Bilan synthétique des actions menées en 2020	8
Bilan par actions menées en 2020.....	12



RAPPELS

Le Tétrasyre est une espèce à forte valeur patrimoniale, témoin de la présence d'habitats très riches sur le plan biologique. En France, son état de conservation peut être considéré comme défavorable, inadéquat d'après la typologie établie par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et classé « quasi menacé » dans la liste rouge nationale de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Suite au constat d'une baisse des effectifs nationaux de Tétrasyre d'environ 10% entre les deux dernières décennies, la DREAL et la Région Rhône-Alpes (aujourd'hui Auvergne Rhône-Alpes) ont initié le premier plan d'actions pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats en 2010. Au vu des résultats et réalisations du premier plan, il a été décidé collectivement de poursuivre cette dynamique au travers d'un second plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats 2017-2022 « PATLY 2 ».



Jeune mâle de Tétrasyre

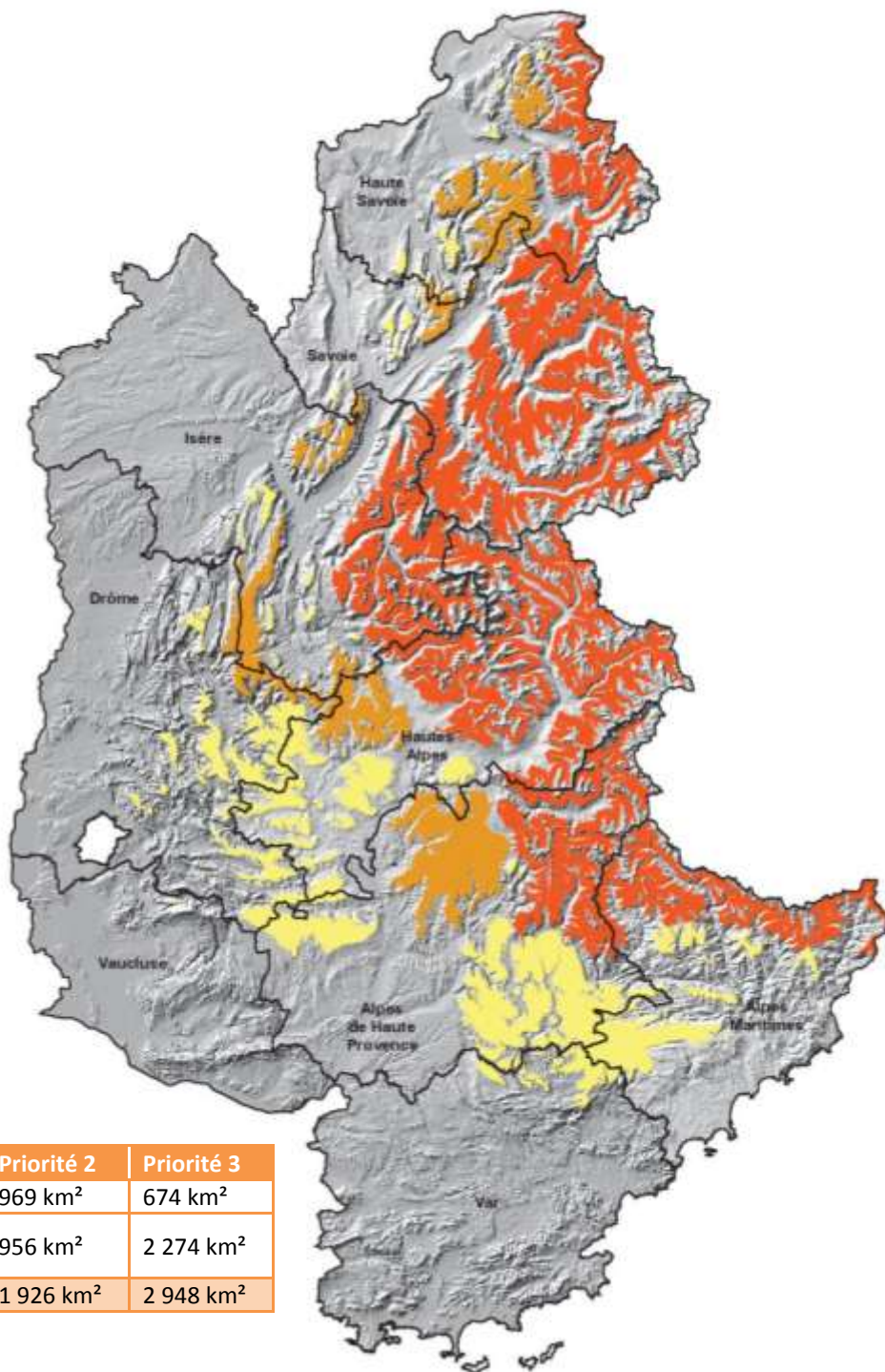
Cette démarche repose sur un large partenariat, afin de pouvoir agir simultanément sur les différents facteurs efficaces et à une échelle spatiale suffisante pour espérer obtenir des résultats tangibles. Outre la localisation et la hiérarchisation des enjeux, le plan d'actions s'attache, notamment, à coordonner les contributions des différents partenaires et à mobiliser les financements nécessaires à la mise en œuvre des actions. Les priorités spatiales retenues visent à maintenir une population viable à long terme et les connections avec la Suisse et l'Italie en tenant compte de l'évolution des aires de répartition chorologiques liées aux perspectives de changements climatiques.

Répartition des unités naturelles de présence par ordre de priorité spatiale

Priorité 1 : Unités naturelles (massifs ou vallées) qui abritent les effectifs les plus importants pour constituer une métapopulation viable, d'au moins 4 000 poules, ainsi que celles qui permettent d'assurer leur connexion par les versants.

Priorité 2 : Unités naturelles qui abritent des effectifs importants (au moins 60 poules) ; ainsi que les unités qui permettent de les « relier » à l'aire de priorité 1.

Priorité 3 : Autres unités de présence, incluses dans « l'aire de référence de la décennie 1980-1989 ».



Région	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Auvergne Rhône Alpes	3 352 km ²	969 km ²	674 km ²
Provence Alpes Côte d'Azur	3 029 km ²	956 km ²	2 274 km ²
TOTAL	6 381 km ²	1 926 km ²	2 948 km ²

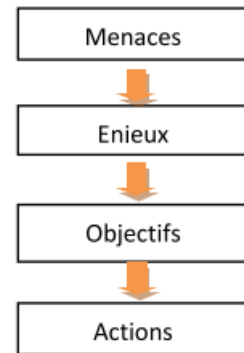
Source : OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ/OBSERVATOIRE DES GALLIFORMES DE MONTAGNE, 2010, rectification 2017



Les priorités d'actions sont déclinées à partir de la hiérarchisation des menaces qui pèsent sur l'oiseau (cf. Plan d'actions alpin pour la conservation du Tétrasyre et de ses habitats 2017-2022 - l'essentiel du plan d'actions).

Onze actions ont été proposées lors de l'élaboration du plan d'actions n°2. Une action supplémentaire sur les missions régaliennes, a été ajoutée lors du comité de pilotage du 18 avril 2018.

Ainsi, douze actions ont été retenues et seront mises en œuvre sur la période de 2018 à 2022.



ACTIONS	PRIORITE
A1 : Disposer d'une boîte à outils opérationnelle pour la mise en œuvre et l'évaluation des actions engagées	2
A2 : Optimiser les stratégies d'interventions par l'identification, la priorisation et la cartographie des conditions environnementales et des pressions humaines influençant le statut de conservation du tétras-lyre	1
A3 : Multiplier les actions de conservation du tétras-lyre et de ses habitats à l'échelle locale	2
A4 : Intégrer la conservation et la quiétude des habitats dans les politiques publiques sectorielles dédiées à la montagne	2
A5 : Intégrer la conservation et la quiétude du tétras-lyre et de ses habitats dans les projets d'aménagement	2
A6 : Optimiser la gestion et la circulation des données inhérentes au plan d'actions	1
A7 : Harmoniser les missions régaliennes sur le tétras-lyre et ses habitats	2
A8 : Évaluer les impacts des actions de préservation/restauration du tétras-lyre et de ses habitats	2
A9 : Pérenniser et améliorer le suivi démographique du tétras-lyre	3
A10 : Organiser des formations labellisantes des acteurs du plan	1
A11 : Sensibiliser à la prise en compte des enjeux de conservation du tétras-lyre en période hivernale	2
A12 : Organiser la gouvernance du plan d'actions	1



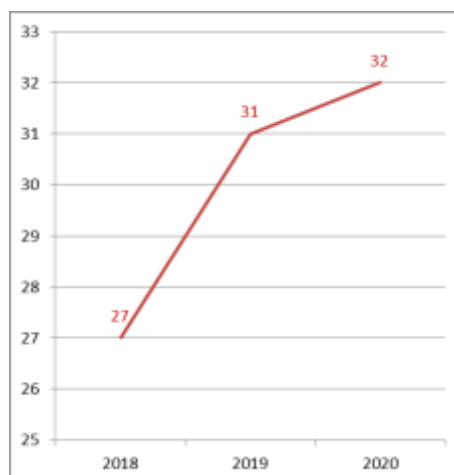
Bilan synthétique des actions menées en 2020

En 2020, la mise en œuvre des actions s'est poursuivie malgré le contexte sanitaire Covid-19. Les confinements et les mesures sanitaires ont freiné la progression des actions, mais malgré tout, les partenaires du plan d'actions ont su mener à bien les actions.

Moyens consacrés à la mise en œuvre des actions

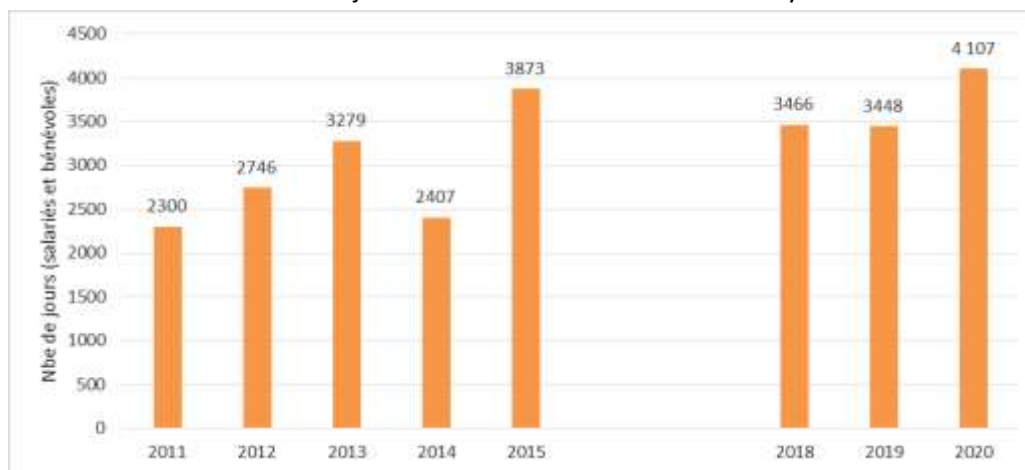
Les partenaires du plan d'actions ont été consultés afin d'obtenir une estimation du temps passé par action et ainsi du coût correspondant. A noter, que seuls quelques partenaires réalisent un suivi précis du budget engagé. 32 structures (16 en AuRA, 13 en PACA et 3 alpines) ont renseigné le temps passé et/ou les actions réalisées durant l'année 2020. Le bilan financier est donc minimal et estimatif.

Nombre de structures ayant renseigné leur temps passé dans la mise en œuvre des actions du plan :



Au total, a minima 4 066 jours (3 448 jours en 2019) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du plan en 2020, dont 3 259 jours (2 291 jours en 2019) pour les personnes salariées et 807 jours (1 157 jours en 2019) pour les bénévoles mobilisés notamment lors des comptages de Tétrasyre au printemps. Les temps passés en 2020 sont supérieurs aux années précédentes et aux années du plan d'actions n°1 (le nombre de jours le plus important était en 2015 avec 3873 jours). Ces chiffres sont à prendre avec prudence car ils sont liés au reporting effectué par les partenaires, qui sont peut-être de plus en plus habitués et équipés pour renseigner le nombre de jours passés.

Nombre de jours mobilisés en faveur du Tétras-lyre :



Les informations sur le temps passé et les données financières fournies par certains partenaires permettent de faire une estimation minimale du coût de réalisation des actions du PA TLY 2 en 2020. 1 105 392€ (1 105 392€ en 2019) ont été consacrés à la mise en œuvre des actions du PA TLY 2, dont 80 700€ (115 700€ en 2019) estimés pour le temps passé par des bénévoles (considérant une journée bénévole valorisée à 100€). 104 016€ (217 781€ en 2019) ont également été investis pour la réalisation de travaux, le suivi d'oiseaux par collier GPS, l'achat de matériel de sensibilisation et communication,

En 2020, certaines actions ont bénéficié d'un soutien financier de :

- L'Europe via le programme POIA Birdski, FEADER, N2000,
- L'Etat via l'éco-contribution,
- La DREAL Auvergne Rhône-Alpes,
- Les régions Auvergne Rhône-Alpes et Sud,
- Les conseils départementaux dont l'Isère et la Haute-Savoie,
- Les Directions Départementales des Territoires dont les Hautes-Alpes,
- Les collectivités territoriales (communauté de communes et communes) dont Cœur de Savoie et Risoul
- L'Office Français de la Biodiversité via le programme Agrifaune,
- La Fédération Nationale des Chasseurs,
- Les domaines skiabiles.

Certains partenaires percevant des financements de sources diverses n'ont pas été en mesure d'en faire une estimation. Le montant total de l'ensemble des financements extérieurs est donc un montant minimal. En 2020, il s'élève à 447 965€ (412 428€ en 2019) soit 40% du montant total.



Focus régional :

		AuRA	PACA
Nombre de jours	Salariés	2816	443
	Bénévoles	612	195
	total	3428	638
Coût de mise en œuvre des actions	Salariés	684 933€	259 653
	Bénévoles	61 200€	19 500€
	Prestation, achat de matériels, ...	104 016€	/
Montants des financements extérieurs (%)		431 065€ (51%)	16 900€ (6%)
Montants des auto-financements (%)		419 083€ (49%)	262 253€ (94%)

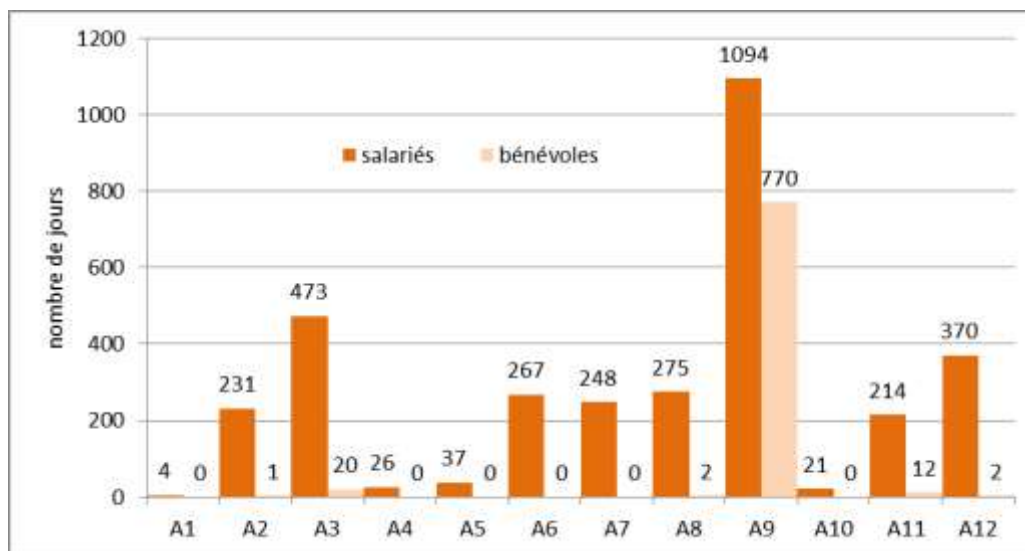
Concernant la répartition du temps passé par domaine d'actions, les actions appartenant au domaine d'actions « amélioration des connaissances », ont nécessité le plus grand nombre de jours (2 141 jours salariés et bénévoles).

Répartition du temps passé (jours salariés et bénévoles) par domaine d'actions

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
2010	45 %	49 %	3 %	2 %
2011	50 %	45 %	2 %	3 %
2012	38 %	57 %	1.5 %	3.5 %
2013	50 %	38 %	6 %	6 %
2014	39 %	49 %	8 %	4 %
2015	50 %	39 %	7 %	5 %
2018	37 %	54 %	4 %	6 %
2019	35 %	57 %	4 %	4 %
2020	32 %	53 %	6 %	9 %

Concernant la répartition du temps passé par action, l'action A9 « Pérenniser et améliorer le suivi démographique du Tétrasyre » est l'action ayant mobilisé le plus grand nombre de jours (1 864 jours) suivi de l'action A3 « multiplier les actions de conservation du Tétrasyre et de ses habitats à l'échelle locale » (493 jours).

Le graphique ci-après montre la répartition du nombre de jours consacrés à chaque action pour cette année 2020.



Focus régional :

Répartition du temps passé par domaine de d'actions :

Année	Conservation	Amélioration des connaissances	Sensibilisation et communication	Gouvernance
AuRA	33%	50%	7%	11%
PACA	29%	67%	4%	1%

Répartition du temps passé (en nombre de jours salariés + bénévoles) par action :

Année	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10	A11	A12
AuRA	4	222	428	26	31	266	147	269	1445	21	203	369
PACA	/	10	65	1	6	1	101	8	420	/	24	4



Bilan par actions menées en 2020

Domaine CONSERVATION		
ACTION n°1	DISPOSER D'UNE BOITE A OUTILS OPERATIONNELLE POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'outils, de connaissance et de gestion, standardisés à l'échelle du massif - Les mobiliser pour les actions de conservation à l'échelle locale 	
Continuité avec le PA TLY 1	A2, A3, A4 et A9	
Description	1.1 : Perfectionner les diagnostics des habitats de reproduction et d'hivernage, notamment en intégrant un volet « autres galliformes » et « biodiversité remarquable » 1.2 : Organiser une structuration des données de terrain à recueillir auprès des acteurs et référents locaux (type sciences participatives) 1.3 : Mutualiser les méthodes de diagnostic pastoral et proposer des contenus types pour les documents cadres 1.4 : Elaborer un guide des bonnes pratiques forestières, et de limitation du dérangement 1.5 : Mettre à jour le guide Internet d'aménagement des domaines skiables au fur et à mesure de l'évolution des réglementations et en fonction des initiatives locales 1.6 : Elaborer les critères d'un label « TLY » à décliner pour certaines pratiques et accompagner sa prise en compte dans les démarches de certification ou labellisation existantes	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	



Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none">• La Fédération Départementale des Chasseurs d'Isère et la Fédération Régionale des Chasseurs AuRA ont développé un module de saisie d'observations et d'indices de présence sur l'application Vigifaune.• La Fédération Départementale des Chasseurs de Haute-Savoie, la Fédération Régionale des Chasseurs AuRA et Domaines Skiabiles de France travaillent sur la mise à jour du guide internet d'aménagement des domaines skiabiles.
Informations	<ul style="list-style-type: none">- Tutoriel de saisie sur l'application Vigifaune- Article de presse infochasse mag' n°56 janvier 2021



Domaine CONSERVATION		
ACTION n°2	OPTIMISER LES STRATEGIES D'INTERVENTION PAR L'IDENTIFICATION, LA PRIORISATION ET LA CARTOGRAPHIE DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES ET DES PRESSIONS HUMAINES INFLUENÇANT LE STATUT DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés 	
Continuité avec le PA TLY 1	A1	
Description	2.1 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques pastorales en mobilisant notamment la dernière enquête pastorale 2.2 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques sylvicoles en précisant les enjeux économiques et de protection 2.3 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques touristiques et récréatives qui s'exercent au sein de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.4 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques récréatives hivernales hors de l'aire d'incidence des domaines skiables 2.5 : Caractériser spatialement et temporellement les pratiques cynégétiques 2.6 : Qualifier l'état de conservation des habitats de reproduction et d'hivernage en intégrant la dynamique d'évolution des milieux, notamment par télédétection 2.7 : Etablir une cartographie hiérarchisée des contraintes/facteurs limitants pour le Tétralyre	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • La communauté de communes de Serre Ponçon a cartographié les activités humaines hivernales sur 2 secteurs du site Natura 2000 Clarée en partenariat avec l'ACCA de Névache et l'Office National des Forêts. • Le parc national de la Vanoise mène un travail de co-construction avec les habitants d'Aussois vers des solutions partagées de cohabitation entre les activités hivernales et la quiétude de la faune sauvage. La première étape a consisté à enquêter des socio-professionnels. • En partenariat avec le laboratoire Edytem, le parc national de la Vanoise a mené une étude sur la fréquentation en cœur de parc. • L'action 2 nécessite la réalisation de l'action 6 qui n'est pas finalisée. Les cartographies sur les activités humaines n'ont pas été initiées. 	
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de synthèse de la cartographie des activités humaines hivernales du site N2000 Clarée - en cours - Thèse sur la fréquentation du PNV - en cours - Article de presse Flash Oérin n°2 novembre 2020 	



Domaine CONSERVATION		
ACTION n°3	MULTIPLIER LES ACTIONS DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS A L'ECHELLE LOCALE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Cibler les actions de connaissance et de gestion - Orienter les politiques publiques et les dispositifs financiers dédiés 	
Continuité avec le PA TLY 1	A4, A8, A9, A10, A14, A15, A16, A18	
Description	3.1 : Acquérir les données manquantes relatives aux galliformes de montagne 3.2 : Réalisation de diagnostics éco-pastoraux en lien avec la préservation des Tétras-lyre 3.3 : Recueillir des informations relatives aux prédateurs (rapaces, renards...) lors des opérations de terrain et les porter à connaissance 3.4 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre dans la gestion courante des domaines skiabiles, notamment par la mise en place de refuges hivernaux 3.5 : Prendre en compte les enjeux Tétras-lyre en période hivernale hors domaines skiabiles, notamment par la mise en place de refuges hivernaux 3.6 : Contribuer à la prise en compte du Tétras-lyre dans les documents cadre de la gestion forestière (aménagement forestiers, plans simples de gestion, schémas de desserte) et s'assurer de leur application dans la gestion courante et l'exploitation des forêts 3.7 : Mettre en œuvre des actions combinées de gestion pastorale et de restauration d'habitats de reproduction 3.8 : Rendre les déchets alimentaires non accessibles aux prédateurs 3.9 : Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre des mesures de gestion/restauration 3.10 : Accompagner les exploitants des domaines skiabiles dans la mise en œuvre des actions de gestion/restauration 3.11 : Améliorer les dispositifs de visualisation des tronçons dangereux 3.12 : Améliorer les dispositifs visualisant les refuges hivernaux 3.13 : Améliorer les techniques de réouverture de milieu	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des chasseurs AuRA et l'Observatoire des Galliformes de Montagne	

**Etat d'avancement /
principaux résultats**

- En 2020, le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité, l'Office National des Forêts des Hautes-Alpes, de Savoie, Asters et le Parc national des Ecrins ont réalisé des diagnostics d'habitat de reproduction.
Asters, la fédération départementale des chasseurs de Savoie, d'Isère et de Savoie, le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité, la commune de Névache et le parc national de la Vanoise ont réalisé des diagnostics d'habitat d'hivernage selon les protocoles établis par l'Observatoire des Galliformes de Montagne/Office Français de la Biodiversité.
Ainsi, 1 485 mailles ont été diagnostiquées dans le cadre des diagnostics d'habitat de reproduction et 4 158 mailles dans le cadre des diagnostics hivernaux.
- Une quarantaine de zones de tranquillité (zone d'hivernage mise en défens) ont été mises en place ou entretenues par le Conseil Départemental de l'Isère, le parc national des Ecrins, de la Vanoise, du Mercantour, la communauté de communes de Serre Ponçon (Natura 2000), Asters, le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité, la fédération départementale des chasseurs de Savoie, des Alpes Maritimes, de l'Isère, le parc naturel régional de la Chartreuse, l'Office National des Forêts 38 et 73.
- la fédération départementale des chasseurs de Savoie, la communauté de communes de Serre Ponçon (Natura 2000), le parc national des Ecrins et de la Vanoise ont accompagné les domaines skiables dans la mise en place de zones de tranquillité.
- Le parc national des Ecrins, le parc naturel régional du Queyras et la LPO PACA ont effectué le suivi des zones de tranquillité qu'ils ont mis en place afin d'évaluer le respect de ces zones par les pratiquants d'activités hivernales.
- Dans le cadre du programme européen POIA Birdski, l'Observatoire des Galliformes des Montagne et le parc national de la Vanoise ont élaboré un guide technique pour la mise en place de zones de tranquillité.
- Le parc national de la Vanoise a réalisé des plans de visualisation qui ont permis la visualisation de 8 km de câbles.
- Le parc national de la Vanoise et l'Observatoire des Galliformes de Montagne travaillent sur la mise à jour du « guide technique - Elaboration et animation des plans de visualisation des câbles aériens dangereux pour les oiseaux en montagne par domaine skiable » (en cours de finalisation).
- Le parc national de la Vanoise a équipé 8 km de câbles (11 remontées équipées et 1 démontées), le service départemental 05 de l'Office Français pour la Biodiversité a participé à l'équipement de trois télésièges (SEM SEDEV) et le démontage partiel d'une ligne électrique (Labbelmontagne) sur le domaine skiable de Vars et la fédération départementale des chasseurs des Alpes maritimes a équipé deux téléskis de flotteurs sur le domaine skiable de Roubion.
- Domaine Skiable de France a travaillé sur l'amélioration des systèmes de visualisation des câbles de remontées mécaniques avec le parc national de la Vanoise et la fédération départementale des chasseurs de Haute-Savoie.
- En partenariat avec l'INSA, le Parc national de la Vanoise a travaillé sur le développement des matériels de visualisation des remontées mécaniques avec le développement de la crocfast (pour les téléportés), l'adaptation de la birdmark avec anti butée, un câble lappmuller en test, un adhésif photoluminescent. Le parc a également mené des réunions avec les constructeurs de remontées mécaniques et a lancé un appel d'offre (caduque car sans réponse)
- Le comité technique sur la visualisation des câbles pour les oiseaux et l'innovation technique du POIA s'est tenu le 3 juin 2020
- L'Observatoire des Galliformes de montagne a publié le rapport sur l'enquête câbles menée en 2019. Ces membres dont la fédération départementale des chasseurs des Alpes de Haute Provence et le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité ont recensé des cas de mortalité d'oiseaux ayant



	<p>percuté un câble de remontée mécanique. La fédération départementale des chasseurs de l'Isère a participé à la mise à jour de « l'enquête câbles » en transmettant les informations à l'observatoire sur 5 stations d'Isère.</p> <ul style="list-style-type: none">• Des travaux de restauration d'habitat de reproduction du Tétralyre ont été réalisés par la fédération départementale des chasseurs d'Isère, de Savoie et l'Office National des Forêts de Savoie. Ainsi une dizaine de zones ont été restaurées.• Le GTNA petite faune de montagne et pastoralisme a rédigé un guide de restauration des landes d'altitude• Le GTNA petite faune de montagne et pastoralisme a proposé un protocole de suivi des orthoptères en tant que ressource alimentaire et indicateurs de l'évolution des habitats• Le parc naturel régional de la Chartreuse, les services départementaux 05 et de la région AuRA de l'Office Français de la Biodiversité (dans le cadre du GTNA pastoralisme), la fédération départementale des chasseurs d'Isère, la Fédération des Alpes de l'Isère, le parc national du Mercantour et des Ecrins ont sensibilisé les éleveurs aux enjeux Tétralyre ou les ont accompagné dans la mise en œuvre de mesure de gestion (report de pâturage, mise en défens des zones de reproduction, ...) et restauration des milieux.
Informations	<ul style="list-style-type: none">- Rapport sur la zone de tranquillité d'Eypiol Abries de l'OFB SD 05- Outil d'accompagnement pour la création de zones de tranquillité favorables au Tétralyre- Rapport d'activités de la Réserve naturelle régionale des Partias - en cours- Actualités en ligne de la réserve naturelle régionale des Partias : https://paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias/actualites/12217-chantier-nature-avec-le-club-montagne-du-lycee-de-briancon- Comptes rendus des groupes de travail du parc national de la Vanoise pour la mise en place de zones de tranquillité de manière concertée- Compte-rendu de priorisation des zones de tranquillité sur les Arcs- Compte-rendu du comité technique POIA du 3 juin sur la visualisation des câbles pour les oiseaux et l'innovation technique- Présentation du comité technique POIA du 15 avril sur la visualisation des câbles- Cahier des charges « Recherche de solutions techniques pour la visualisation des câbles non fixes de remontées mécaniques pour les oiseaux de montagne »- Brève analyse des propositions des étudiants de l'INSA pour l'amélioration des systèmes de visualisation des câbles- Présentation des systèmes de visualisation aux étudiants de l'INSA par le PNV- Fiche de travaux de réouverture par la FDC 38- Guide de restauration des landes d'altitude du GTNA- Protocole de suivi des orthoptères



Domaine CONSERVATION			
ACTION n°4	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DES HABITATS DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES DEDIEES A LA MONTAGNE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre des politiques publiques
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques publiques sectorielles aux différents échelons territoriaux - Veiller à une transversalité et une cohérence territoriale des diverses politiques publiques - Favoriser une démarche ascendante, valorisant les expériences de terrain dans la construction et/ou la révision des politiques publiques 		
Continuité avec le PA TLY 1	A6, A7		
Description	<p>4.1 : Contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques touristiques, agricoles, forestières...</p> <p>4.2 : Veiller à la prise en compte de la conservation des habitats dans les procédures de planification, d'aménagement et de développement territorial (DTA, SCoT, PLU...)</p> <p>4.3 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les schémas de dessertes forestières et pastorales et dans les plans de circulation au sein des espaces protégés</p> <p>4.4 : Intégrer les enjeux de conservation du Tétrasyre et de ses habitats dans les politiques de soutien aux communes</p> <p>4.5 : Contribuer à la prise en compte de la conservation des habitats dans les stratégies de conservation des espaces naturels (SCAP, SRADDET, Schémas départementaux des Espaces naturels sensibles)</p> <p>4.6 : Veiller à la prise en compte des enjeux Tétrasyre dans les espaces protégés ou gérés à des fins de conservation (RNN, RNR, Charte de Parcs naturels, Réseau Natura 2000, Espaces Naturels Sensibles...)</p> <p>4.7 : Etudier la faisabilité d'intégrer des critères Tétrasyre dans les normes des dispositifs de certification concernés (PEFC ...)</p>		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		

<p>Etat d'avancement / principaux résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • En 2020, la fédération régionale des chasseurs AuRA, pilote de l'action, a mené une enquête auprès des partenaires afin de recenser les différentes politiques publiques susceptibles d'intégrer les enjeux Tétrasyre • La fédération régionale des chasseurs AuRA a établi des fiches actions politiques agricoles • Les partenaires du plan d'actions ont participé à diverses réunions afin de prendre en compte les enjeux Tétrasyre dans différentes procédures : <ul style="list-style-type: none"> - Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles (CTENS) Vallée Chamonix Mont Blanc et communauté de communes pays du Mont Blanc - Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) d'Isère - Conseil scientifique du parc naturel régional du Vercors - Réserve naturelle régionale des Partias - COPIL Natura 2000 de la réserve naturelle régionale de la tourbière des Saisies
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiches action politiques agricoles





Domaine CONSERVATION			
ACTION n°5	INTEGRER LA CONSERVATION ET LA QUIETUDE DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS DANS LES PROJETS D'AMENAGEMENT		PRIORITE
			1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio- professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles OB 6 : Adapter la gestion cynégétique OB 7 : Éviter de favoriser les prédateurs	OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrasyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Prendre en compte les enjeux de conservation du Tétrasyre dans les projets d'aménagement et les procédures d'évaluation environnementale, tout en veillant à optimiser les démarches administratives et réglementaires		
Continuité avec le PA TLY 1	A9		
Description	5.1 : Mobiliser la connaissance des enjeux Tétrasyre (et autres galliformes) et les outils développés dans le cadre du plan d'actions pour construire les projets d'aménagement (séquence ERC) 5.2 : Faciliter l'instruction des évaluations environnementales et la mise en œuvre des projets (prise en compte en amont des enjeux TLY, phasage travaux...) 5.3 : Organiser un suivi particulier des engagements des maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre de la séquence ERC et valoriser les résultats 5.4 : Étudier le principe d'intégration dans la séquence ERC de mesures de compensation par anticipation en lien avec le programme d'actions		
Pilote de l'action	Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère et Domaines Skiabiles de France		



Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none">• Les Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) et les Directions Départementales des Territoires (DDT) ont contribué aux avis de l'Autorité Environnementale sur des dossiers incluant les enjeux du Tétrasyre• La fédération régionale des chasseurs AuRA et Domaines Skiables de France, pilotes de l'action, ont mené une réunion avec la DREAL afin d'échanger autour de l'instruction des dossiers liés aux projets d'aménagement au sein des domaines skiables• Le parc naturel régional du Queyras a émis des avis sur des itinéraires de ski de randonnée aménagés• Le parc national de la Vanoise a mené une veille sur l'intégration des enjeux Tétrasyre dans les études d'impact du projet de télécabine des glaciers à la Plagne• Asters a participé à l'intégration des enjeux Tétrasyre pour un itinéraire ski de randonnée Passy - Plaine Joux• Le parc naturel régional de chartreuse a informé des organisateurs de courses trail sur les zones de sensibilité et a formulé des avis et recommandations sur les itinéraires (réflexion de parcours, date de passage)• La LPO AuRA a rédigé des recommandations à la prise en compte des enjeux• L'Observatoire des Galliformes de Montagne a communiqué des données relatives au Tétrasyre à des bureaux d'études et services instructeurs dans le cadre d'études d'impact en domaine skiable.
Informations	<ul style="list-style-type: none">- Rapport de recommandations pour la réalisation de manifestations sportives et courses par le PNR chartreuse – en cours- présentation de la réunion d'échange avec la DREAL autour de l'instruction des dossiers liés aux projets d'aménagement au sein des domaines skiables



ACTION n°6	OPTIMISER LA GESTION ET LA CIRCULATION DES DONNEES INHERENTES AU PA TLY		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique	GOUV 1 : Animation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 1 : Contenir la progression des ligneux et éviter le pâturage trop précoce dans les habitats de reproduction OB 2 : Maintenir les habitats et leur connexion dans le cadre des projets d'aménagement OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles OB 4 : Préserver les essences forestières importantes en hiver	OB 5 : Limiter les pertes dues aux percussions dans les câbles	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer de données standardisées à l'échelle du massif - Optimiser l'archivage et le partage des données mises à jour au sein du collectif PA TLY 		
Continuité avec le PA TLY 1	A11		
Description	<p>6.1 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques pastorales : améliorations pastorales et MAEC</p> <p>6.2 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques cynégétiques : prélèvements, réglementation</p> <p>6.3 : Créer et mettre à jour la base de données des pratiques forestières : plans simples de gestion, clause environnementale mobilisée lors d'exploitation forestière.</p> <p>6.4 : Créer et mettre à jour une interface de consultation des refuges hivernaux et des zones sensibles galliformes de montagne en lien avec les pratiques récréatives hivernales</p> <p>6.5 : Poursuivre la centralisation des données relatives aux programmes de suivi de l'Observatoire des Galliformes de Montagne</p> <p>6.6 : Organiser les passerelles de transfert entre les bases de données</p> <p>6.7 : Tenir à disposition une base de métadonnées (type, source, organisme, date de mise à jour....)</p> <p>6.8 : Réfléchir à la diffusion des données dans la sphère publique</p>		
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne		

<p>Etat d'avancement / principaux résultats</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme Biodiv'sport suit son cours avec intégration de nouvelles zones de tranquillité. 127 zones d'hivernage ont ainsi été diffusées. Le comité de pilotage s'est tenu le 25 novembre • L'Observatoire des Galliformes de Montagne poursuit la centralisation des données relatives à ses différents programmes. • L'Observatoire des Galliformes de montagne a mis en ligne les données sur les zones de tranquillité • La fédération régionale des chasseurs AuRA a développé un module "zones à enjeux" dans l'application Vigifaune qui permet d'alerter les pratiquants lorsqu'ils se rapprochent d'une zone de tranquillité
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - https://ogmfrance.maps.arcgis.com/apps/PublicInformation/index.html?appid=73e91745e30c45b49262c1bb4cca385c - https://biodiv-sports.fr/login/?next=/ - https://biodivsports-widget.Ligue pour la Protection des Oiseaux-aura.org/ - Comptes rendus du comité de pilotage et groupes de travail du programme Biodiv'sport - Tutoriel de saisie sur l'application Vigifaune - Article de presse infochasse mag' n°56 janvier 2021





Domaine CONSERVATION		
ACTION n°7	HARMONISER LES MISSIONS REGALIENNES SUR LE TETRAS-LYRE ET SES HABITATS	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	CON 2 : Réduction des facteurs de mortalité anthropique
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 6 : Adapter la gestion cynégétique
Objectifs opérationnels	- Préserver les zones d'hivernage et de reproduction du Tétralyre - Contrôler les prélèvements	
Continuité avec la PA TLY 1	/	
Description	7.1 : Harmoniser les missions régaliennes réalisées par les agents assermentés dans les différentes structures 7.2 : Recenser les atteintes à l'espèce (plan de chasse) ou à ses habitats (pratiques motorisées, utilisation des pistes forestières, non-respect des APPB et mises en défens visant la quiétude sur les zones d'hivernage, ...)	
Pilote de l'action	Office Français de la Biodiversité	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none">• L'Office Français de la Biodiversité, L'Office National des Forêts, Asters et les parcs nationaux poursuivent la surveillance des zones de tranquillité en zones règlementées (ex. APPB, réserves, ...). Des pratiquants de sports d'hiver ont été amendés.• L'Office Français de la Biodiversité poursuit le contrôle des prélèvements de chasse du Tétralyre.	
Informations	- communiqué de presse de l'Office Français de la Biodiversité du 28 septembre 2020 sur une opération de contrôle	

Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°8	ÉVALUER LES IMPACTS DES ACTIONS DE PRESERVATION/RESTAURATION DU TÉTRAS-LYRE ET DE SES HABITATS	
		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	AMC 2 : Soutien à la recherche appliquée
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	OB 9 : Mesurer l'impact des facteurs limitants
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mesurer l'efficacité des actions de gestion sur la conservation du Tétrás-lyre et de ses habitats - Adapter les actions de conservation/restauration aux besoins des oiseaux 	
Continuité avec le PA TLY 1	A24	
Description	<p>8.1 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres aux actions de restauration d'habitat de reproduction</p> <p>8.2 : Analyser la réponse (démographie et comportement) de tétras lyres à la mise en place de zone refuge</p> <p>8.3 : Analyser la réponse du Tétrás-lyre (démographie) à des opérations de régulation des prédateurs sur trois sites qui accompagnent des actions de conservation</p> <p>8.4 : Développer des indicateurs de réponses et d'actions à destination des services techniques des structures impliquées dans la gestion du Tétrás-lyre et de ses habitats</p> <p>8.5 : Développer des indicateurs de réponse et d'action dans le cadre de la mise en œuvre d'actions de conservation du tétras et/ou de ses habitats à destination des socio-professionnels locaux (référents domaine skiable, bergers.....)</p> <p>8.6 : Développer des protocoles d'évaluation socio-économique des modifications de pratiques humaines induites par le PATLY</p>	
Pilote de l'action	L'Office Français de la Biodiversité -service départemental des Hautes-Alpes	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Le parc national de la Vanoise (PNV) a réalisé des diagnostics « crottiers » avant installation des zones de tranquillité des Arcs et Val Cenis, a installé des pièges photo • Le PNV a rédigé un protocole de capture et de suivi des oiseaux équipés • L'Office Français de la Biodiversité DRAS, le Parc National de la Vanoise, service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité ont poursuivi le marquage et suivis d'oiseaux équipés de collier GPS dans le cadre d'études comportementales • Le GTNA petite faune de montagne et pastoralisme a proposé un protocole de suivi des orthoptères en tant que ressource alimentaire et indicateurs de l'évolution des habitats • Le GTNA petite faune de montagne et pastoralisme a élaboré une notice d'évaluation des projets de type Agrifaune. Cette évaluation reste à tester. 	
Informations	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de synthèse des diagnostics d'habitats d'hivernage volet « crottiers » sur les Arcs et Val Cenis par le PNV - Présentation et compte-rendu des premiers résultats de suivi des oiseaux marqués dans le parc national de la Vanoise - Protocole de captures - Protocole de suivi des oiseaux marqués - Protocole de suivi des orthoptères en tant que ressource alimentaire et indicateurs de l'évolution des habitats - Notice et fiche d'évaluation socio-économiques des projets agrifaune 	





Domaine AMELIORATION DES CONNAISSANCES		
ACTION n°9	PERENNISER ET AMELIORER LE SUIVI DEMOGRAPHIQUE DU TÉTRAS-LYRE	PRIORITE 1 2 3
Enjeux	AMC 1 : Pérennité des suivis	
Objectifs stratégiques	OB 8 : Orienter et évaluer les actions	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer des éléments relatifs au Tétrasyre pour orienter et évaluer le plan d'action - Evaluer l'impact des facteurs jugés limitants sur l'état sanitaire des oiseaux et les paramètres démographiques 	
Continuité avec le PA TLY 1	A11, A13, A16	
Description	<p>9.1 : Suivre l'évolution de la répartition communale et de la répartition par unité naturelle</p> <p>9.2 : Pérenniser les dispositifs d'échantillonnage destinés à estimer le succès annuel de la reproduction, les effectifs et leur tendance</p> <p>9.3 : Animer le collectif des maîtres d'œuvre des programmes de suivi démographique</p> <p>9.4 : Former et labelliser les maîtres-chiens au respect du protocole de comptage au chien d'arrêt</p> <p>9.5 : Produire annuellement un bilan du suivi démographique du Tétrasyre</p> <p>9.6 : Suivre l'équipement des câbles avec des dispositifs de visualisation et l'évolution du parc des remontées mécaniques</p> <p>9.7 : Poursuivre le suivi sanitaire sur les sites actuels voire étendre le dispositif à des secteurs prioritaires et organiser la restitution des résultats</p> <p>9.8 : Expérimenter de nouvelles méthodes de suivi démographique (pièges photo, bioacoustique, génétique...)</p>	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenaires du plan d'actions ont réalisé des comptages au chant (comptages des coqs chanteurs au printemps) ainsi que des comptages au chien (comptages des poules et jeunes en été) • Les partenaires du plan ont également répondu à l'enquête de présence communale des galliformes, envoyée par l'Observatoire des Galliformes de Montagne • L'Observatoire des Galliformes de Montagne a élaboré le bilan décennal de l'association – en cours de rédaction • Le parc national de la Vanoise, Asters et le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité ont participé au suivi sanitaire par récolte de fèces, plumes ou de cadavre d'oiseau • Le parc national de la Vanoise et des Ecrins et le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité ont participé à des études de suivi d'oiseaux équipés de balises GPS afin de mieux connaître l'utilisation de l'habitat • L'Observatoire des Galliformes de montagne a publié le rapport annuel « succès de la reproduction des galliformes de montagne alpins » • Les fédérations départementales des chasseurs ont réalisé des formations de conducteurs de chien d'arrêt pour effectuer les comptages d'été • L'Office Français de la Biodiversité DRAS, le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité et le parc national de la Vanoise a effectué des captures de Tétrasyre pour marquage, avec colliers GPS, afin d'effectuer un 	

	<p>suivi de ces oiseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • La LPO PACA a expérimenté un suivi Tétrás-lyre par bioacoustique • La LPO AuRA a monté un projet de suivi bioacoustique de l'espèce et testé des nouveaux dispositifs • L'Office National des Forêts 04 a rédigé une étude avifaunistique sur la réserve biologique de Laverq
<p>Informations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Succès reproducteur des galliformes de montagne – Alpes – 2020 - étude avifaunistique sur la réserve biologique de Laverq - Protocole de captures - Protocole de suivi des oiseaux marqués





Domaine FORMATION / SENSIBILISATION		
ACTION n°10	ORGANISER DES FORMATIONS LABELLISANTES DES ACTEURS DU PLAN	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	CON 1 : Conservation, connexion et quiétude des habitats	COM 1 : Sensibilisation du grand public
Objectifs stratégiques	OB 3 : Limiter le dérangement pendant les périodes sensibles	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles
Objectifs opérationnels	- Co-construire le contenu de formation avec les publics à former - Assurer la reconnaissance des acteurs formés du plan	
Continuité avec le PA TLY 1	A9, A21, A22	
Description	10.1 : Organiser des formations à la mobilisation de la boîte à outils dédiée aux réseaux locaux d'acteurs du plan d'actions 10.2 : Organiser des formations à destination des socio-professionnels 10.3 : Organiser des formations à destination des bureaux d'études et services instructeurs 10.4 : Organiser des formations à destination des maîtres d'ouvrage 10.5 : Organiser des formations auprès des cursus universitaires dédiés aux métiers de la montagne 10.6 : Organiser des formations auprès de gestionnaires d'espaces ou services des collectivités	
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • La fédération régionale des chasseurs AuRA, pilote de l'action, a mené une enquête auprès des partenaires du plan afin d'identifier les besoins en formation • La LPO AuRA a formé des encadrants d'activités du CAF à la prise en compte du dérangement hivernal dans la conduite d'un groupe • Le parc national de la Vanoise a informé les hôtes d'accueil du parc sur les enjeux Tétrasyre • Asters a réalisé une formation des accompagnateurs en montagne et formateurs de l'ENSA • L'Office National des Forêts 73 a réalisé des formations aux enjeux Tétrasyre dans le cadre de l'habilitation de skieur dans la réserve de Villaroger 	
Informations	/	



Domaine FORMATION / SENSIBILISATION			
ACTION n°11	SENSIBILISER A LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE CONSERVATION DU TÉTRAS-LYRE EN PERIODE HIVERNALE		PRIORITE 1 2 3
Enjeux	COM 1 : Sensibilisation du grand public	COM2 : Formations professionnelles	COM 3 : Information et formation des services de l'État, des collectivités territoriales, des organismes socio-professionnels et des propriétaires
Objectifs stratégiques	OB 10 : Communiquer sur le dérangement occasionné par les pratiques humaines pendant les périodes sensibles	OB11 : Sensibiliser les étudiants des formations supérieures et professionnelles concernées par les métiers en lien avec la montagne	OB 12 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre des politiques publiques OB 13 : Sensibiliser à la prise en compte de la conservation du Tétrás-lyre dans le cadre de la gestion des espaces montagnards et notamment de l'instruction de dossiers d'aménagement
Objectifs opérationnels	- Intégrer les enjeux de conservation et de quiétude du tétras dans les pratiques touristiques et récréatives hivernales		
Continuité avec le PA TLY 1	A22		
Description	11.1 : Développer des supports de communication standardisés (plaquettes, web...) 11.2 : Multiplier les opérations de sensibilisation (conférence s....) 11.3 : Initier des partenariats avec ESF 11.4 : Initier des partenariats avec les offices du tourisme concernés		
Pilote de l'action	Fédération Régionale des Chasseurs AuRA		

**Etat d'avancement /
principaux résultats**

- La fédération régionale des chasseurs AuRA, pilote de l'action, a mené une enquête auprès des partenaires du plan afin de recenser les outils existants, opérations qu'ils mènent ainsi que leurs besoins en termes de nouveaux outils de communication
- Les partenaires du plan ont participé à la mise à jour des supports de communication via des groupes de travail et consultations mail. Ainsi le pack communication du plan comprend des panneaux d'information, d'avertissement et des bâches sur les thématiques des zones de tranquillité, visualisation des câbles, période de reproduction et travaux de restauration des habitats de reproduction du Tétrasyre. Des groupes de travail se sont également tenus dans l'objectif de mettre à disposition un prospectus, un set de table et des outils de communication sur les zones de tranquillité situées en zone réglementée
- Un groupe de travail, mené par la fédération régionale des chasseurs, pilote de l'action, a élaboré 3 clips vidéo de sensibilisation sur les zones de tranquillité et la visualisation des câbles de remontée mécaniques
- Le parc national de la Vanoise a réalisé une enquête sur les 3 clips auprès des domaines skiables et pratiquants d'activités hivernales
- Le parc national de la Vanoise, les fédérations départementales des chasseurs de l'Isère et de la Haute-Savoie, le parc naturel régional des Bauges et Asters ont participé au congrès DSF afin de faire la promotion des clips cités ci-dessus et de sensibiliser tous les participants aux enjeux galliformes dans les domaines skiables
- La fédération régionale des chasseurs AuRA, le parc national de la Vanoise et l'OGM ont réalisé et distribué des clés USB, accompagnées de flyers, contenant les 3 clips vidéo cités ci-dessus
- La fédération départementale des chasseurs 04 a été interviewée par DICI TV sur la thématique des comptages
- L'Observatoire des Galliformes de Montagne a relayé de nombreuses actions réalisées par ses membres sur sa page Facebook
- La communauté de communes de Serre Ponçon (Natura 2000) a diffusé des vidéos sur des panneaux et dans les offices du tourisme
- La fédération départementale des chasseurs de l'Isère a rédigé une fiche « le Tétrasyre dans votre domaine skiable » sur le domaine skiable de Chamrousse
- Le parc national de la Vanoise a réalisé des animations sur la thématique des zones de tranquillité
- Le parc national de la Vanoise a animé un réseau d'ambassadeurs Be Part of The Mountain pour la sensibilisation et la diffusion de message sur le dérangement de la faune en hiver
- Le parc national de la Vanoise a réalisé un communiqué de presse sur le programme POIA Birdski, relayé les différentes informations sur les réseaux sociaux et rédigé un communiqué de presse sur le travail de concertation dans le domaine skiable d'Aussois
- La LPO PACA RNR des Partias a présenté le Tétrasyre et la problématique du dérangement de la faune lors d'animations sur la réserve et lors d'un maraudage en hiver sur site pour sensibiliser les skieurs
- Le parc national du Mercantour a réalisé des animations sur site
- Asters, le parc national de la Vanoise et l'OGM ont élaboré des posters sur les zones de tranquillité et visualisation des câbles à destination du personnel de station
- Asters, le parc national de la Vanoise et l'OGM ont rédigé un contenu Tétrasyre type à insérer dans les livrets d'accueil des domaines skiables
- Asters, le parc national de la Vanoise et l'OGM ont élaboré un power point



	<p>type sur le Tétrasyre, les enjeux au sein des domaines skiables et les actions de conservation</p> <ul style="list-style-type: none">• Asters a réalisé un communiqué de presse sur le dérangement de la faune en hiver et les solutions pour y remédier. Il a également diffusé des informations sur les réseaux sociaux• Asters a réalisé une projection-discussion sur la faune en hiver pour les professionnels de la montagne dans les Aiguilles rouges• La LPO AuRA a créé des fiches « pratiques sportives » abordant la notion de dérangement• Le parc national du Mercantour a réalisé des plaquettes sur la quiétude des animaux en hiver• Le parc national du Mercantour est intervenu sur France bleu Azur pour présenter le Tétrasyre et les zones de tranquillité• Le parc national du Mercantour a élaboré 2 ABC sur les communes de Sospel et Uvernet-Fours• La LPO AuRA a réalisé 3 conférences de sensibilisation au dérangement hivernal auprès de différents CAF• Le parc national des Ecrins a communiqué sur la mise en place d'une zone de tranquillité sur le domaine skiable de Serre Chevalier• Le parc national des Ecrins a communiqué sur les actions de suivi des oiseaux du Fournel• Le parc national de la Vanoise a réalisé des rolls up sur les thématiques des câbles et les percussions• Le parc national de la Vanoise a réalisé un livret « Mickey » sur les enjeux de la faune à Val Cenis
Informations	<ul style="list-style-type: none">- Résultats de l'enquête de recensement des outils existants et besoins des partenaires du plan par la FRC AuRA- Résultats de l'enquête auprès des domaines skiables sur les clips vidéos par le PNV- http://www.facebook.com/Asso.Galliformes.fr/- Boite à outils communication du PATLY : https://drive.google.com/drive/folders/1VKH4qCpC1WOvPSFQRSLEsqbyLUJbL_ia?usp=sharing- compte-rendu du groupe de travail sur l'élaboration de 3 clips vidéo traitant des zones de tranquillité et de la visualisation des câbles- 3 clips vidéo : https://drive.google.com/drive/folders/1e3MYcOjSr5Hhpt7aTkt4AqCR3CBPjF9?usp=sharing- vidéo DICI TV sur les comptages de la FDC 04- fiche « le Tétrasyre dans votre domaines skiable » sur le domaine skiable de Chamrousse- Différentes revues de presse du parc national de la Vanoise- rapport d'activités de la LPO PACA RNR des Partias – en cours- actualités en ligne de la RNR des Partias : https://paca.lpo.fr/protection/espaces/reserve-naturelle-regionales-des-partias/actualites?start=0- posters sur les zones de tranquillité et visualisation des câbles à destination du personnel de station- communiqué de presse d'Asters sur le dérangement de la faune en hiver- post d'Asters sur les réseaux sociaux- fiches de la LPO sur le dérangement des pratiques sportives : https://isere.lpo.fr/2021/sports-de-nature-ayez-les-bons-reflexes-pour-ne-pas-deranger-la-faune-sauvage- plaquettes du parc national du Mercantour sur la quiétude de la faune en hiver : http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-connaissances/le-patrimoine-



	<p>nature/la-quietude-de-la-faune-en-hiver/pourquoi-la-quietude</p> <p>http://www.mercantour-parcnational.fr/fr/des-connaissances/le-patrimoine-nature/la-quietude-de-la-faune-en-hiver/pour-aller-plus-loin-zoom</p> <ul style="list-style-type: none">- intervention du parc national du Mercantour sur France bleu Azur : https://www.francebleu.fr/emissions/a-la-decouverte-du-parc-du-mercantour/azur/le-tetras-lyre-preserve- ABC du parc national du Mercantour – en cours- power point type sur le Tétras-lyre, les enjeux au sein des domaines skiables et les actions de conservation- Communiqué sur la mise en place d'une zone de tranquillité par le PNE sur Serre Chevalier : https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/zone-quietude-tetras-lyres-serre-chevalier- communiqué sur les oiseaux équipés du Fournel par le PNE : https://www.ecrins-parcnational.fr/actualite/petite-vie-tranquille-tetras-fournel- rolls up sur les thématiques des câbles et les percussions- Livret Mickey du PNV- Contenu Tétras-lyre type à insérer dans les livrets d'accueil des domaines skiables
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Domaine GOUVERNANCE		
ACTION n°12	ORGANISER LA GOUVERNANCE DU PLAN D' ACTIONS	
	PRIORITE 1 2 3	
Enjeux	GOU 1 : Animation du plan d'actions	GOU 2 : Valorisation du plan d'actions
Objectifs stratégiques	OB 14 : Coordonner le plan d'actions OB 15 : Suivre la mise en œuvre des actions et en établir le bilan	OB 16 : Communiquer sur le plan d'actions
Objectifs opérationnels	- Maintenir la dynamique collective sur la durée du plan - Faciliter la mise en œuvre et le suivi du plan d'actions - Faire connaître le plan d'actions à l'échelle nationale voire transfrontalière	
Continuité avec le PATLY 1	A24	
Description	12.1 : Aider à construire des projets et rechercher les financements 12.2 : Animer la mise en œuvre du plan d'actions, notamment à travers le comité de pilotage 12.3 : Annuellement, organiser la remontée d'informations du local au global, centraliser les bilans des actions engagées par groupes d'acteurs 12.4 : Organiser l'évaluation du PATLY 12.5 : Représenter le collectif du plan d'actions aux différents échelles décisionnelles 12.6 : Faire connaître le plan à l'échelle nationale voire internationale	
Pilote de l'action	Observatoire des Galliformes de Montagne	
Etat d'avancement / principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • Le comité de pilotage s'est réuni le 19 janvier 2021 • Le comité technique s'est réuni le 28 juillet • L'Observatoire des Galliformes de Montagne, la fédération régionale des chasseurs AuRA, la fédération départementale des chasseurs de l'Isère et le service départemental 05 de l'Office Français de la Biodiversité, pilotes d'actions, ont mené un travail d'élaboration de cahiers des charges opérationnel des actions du plan • La fédération départementale de l'Isère et l'Observatoire des Galliformes de Montagne ont porté à connaissance le travail effectué dans le cadre du GTNA au séminaire national Agrifaune • La fédération régionale des chasseurs AuRA a réalisé un bilan d'activité sur l'année 2019 • La fédération départementale de l'Isère a poursuivi son travail d'animation du GTNA pastoralisme et petite faune de montagne • Le parc national de la Vanoise a lancé et coordonné le programme POIA Birdski • L'Observatoire des Galliformes de Montagne, animateur du plan, a mis en place une plateforme d'informations à destination des partenaires du plan 	
Informations	- Compte-rendu du COPIL - Compte-rendu du COTECH - Cahiers des charges opérationnels des actions du plan – en cours de rédaction - Présentation du travail du GTNA au séminaire national Agrifaune par la FDC 38 - Bilan d'activité de la fédération régionale des chasseurs AuRA	



CONSERVER LE TETRAS-LYRE... TOUS ENSEMBLE



Avril 2021
Amblard B.
Observatoire des Galliformes de Montagne